

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Instauration d'un prix Michel Eddé de la bonne gouvernance à l'USJ



Michel Eddé entouré de Fadia Kiwan, du recteur de l'USJ Salim Daccache, de la ministre Inaya Ezzedine et de Chucri Sader (d. à g.). Photo Michel Sayegh

« En 1920, il n'y a pas eu de proclamation du Grand Liban. Il y a eu tout simplement le retour au Liban », martèle l'ancien ministre.

Fady NOUN

Tout entretien avec Michel Eddé conduit invariablement à parler du Liban et du vivre-ensemble. C'est exactement ce qui s'est passé la semaine dernière. Venu annoncer, depuis la salle du conseil stratégique de l'USJ, sur le campus de l'innovation et du sport, la création d'un prix Michel Eddé de la bonne gouvernance publique, qu'il a confié aux bons soins du recteur de l'Université Saint-Joseph, l'ancien ministre (et actuel PDG de *L'Orient-Le Jour*) a terminé sa présentation par une courte leçon d'histoire du Liban et de ce qu'il chérit le plus dans cette histoire, le vivre-ensemble. « Cette vie en commun est authentique, elle est antérieure à tous les événements, antérieure même aux événements de 1860, assure-t-il. C'est cela le Liban, c'est un exemple pour toute l'humanité. Personne au monde n'est dans cette situation exceptionnelle. Dans ce domaine, bien entendu. Malheureusement, dans d'autres domaines, il y a beaucoup d'erreurs, de corruption,

etc., mais, dans ce domaine, le Liban est un exemple pour l'humanité. » En un sens, cette digression est révélatrice de l'esprit dans lequel Michel Eddé instaure son prix. Carte du corps expéditionnaire français de 1860 à l'appui, il précise, avec l'audace d'un homme qui sait qu'il en sait plus long que les autres : « En 1920, les Français ont pensé qu'ils avaient eux-mêmes créé le Liban. Mais non, le Liban a toujours existé ! Tous nos cazas actuels figuraient sur cette carte. Il n'y a pas eu de proclamation du Grand Liban. Il y a eu tout simplement le retour au Liban. » Et de rappeler que certains membres de la délégation libanaise à la conférence de Versailles (comme Émile Eddé) souhaitaient exclure de la nouvelle nation le Sud, « peuplé de chiites ». Une perspective à laquelle le patriarche maronite avait opposé un refus catégorique : « Je veux le Liban tel quel. Entièrement. » Inutile de dire combien cette présentation a plu à la ministre du Développement administratif, Inaya Ezzedine, invitée d'honneur de la cérémonie, venue malgré ses engagements électoraux... au Sud. « Cela change des déclarations que nous écoutons ces jours-ci », a-t-elle même lancé.

Réhabiliter le politique

Son attachement au Liban et à une bonne gouvernance qui protège ses valeurs fondamentales, Michel Eddé a toujours cherché à le pérenniser. Il le fait donc aujourd'hui en instaurant le prix de la bonne gouvernance. Ce prix relèvera de l'Observatoire de la fonction publique et de la bonne gouvernance de l'Université Saint-Joseph. La directrice de l'Observatoire, Fadia Kiwan, devait préciser durant la céré-

monie qu'il contribuera à honorer l'une des vocations essentielles de l'USJ : « Être au service de la société nationale. »

Le prix sera utile aussi à « réhabiliter la politique en tant que recherche du bien commun », à l'heure où s'observe un « déclin de la culture du droit », a-t-elle ajouté, précisant que cette insistance sur la bonne gouvernance traduit – aussi – la préoccupation du recteur Salim Daccache « de voir les jeunes universitaires libanais se désintéresser progressivement du Liban, de son État, de ses institutions, de l'intérêt général des Libanais ». Justement, le père Daccache a inscrit ce nouveau prix « dans le droit fil de la descendance intellectuelle et politique de Michel Chiha », auteur de la première Constitution, qu'il a invité à relire, pour mieux se familiariser avec l'un des thèmes centraux de sa réflexion, « la lutte contre le clientélisme et la corruption, et l'éducation des Libanais à regarder le bien public comme chose sacrée », comme « condition de survie du Liban et de pertinence de sa souveraineté ».

Enfin, Michel Eddé a précisé qu'outre sa volonté d'encourager la recherche universitaire, le prix avait pour objectif de développer l'intérêt des jeunes générations pour la chose publique (la res publica) et d'inciter les Libanais « à participer et à le faire plus activement » au processus de bonne gouvernance publique.

En conclusion, Michel Eddé ne peut s'empêcher de revenir sur les thèmes du vivre-ensemble et des rapports entre laïcité et islam, en référence à ce que l'exemple du véritable « laboratoire » qu'est le Liban peut apporter au monde en la matière. Beaucoup, assurément.

Conditions de participation

Le prix Michel Eddé de la bonne gouvernance publique sera attribué une première fois en novembre 2018. Les candidatures devraient réunir les conditions suivantes :

- La soutenance de la thèse de doctorat doit avoir eu lieu au cours des trois dernières années (2015 à 2017 incluse).
- La thèse doit porter sur un thème des sciences sociales qui touche directement à la bonne gouvernance de l'administration publique au Liban.
- Elle doit être soutenue par un(e) candidat(e) libanais(e) auprès d'une université locale ou internationale.
- Elle doit être écrite dans l'une des trois langues suivantes : arabe, français ou anglais.
- Le candidat doit soumettre dans

son dossier de candidature quatre exemplaires de la thèse, ainsi qu'un résumé de deux pages dans les deux autres langues.

- Les candidatures sont déposées soit :
 - en mains propres auprès de l'Observatoire de la fonction publique et de la bonne gouvernance à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, au campus des sciences sociales de l'université, rue Huvelin, bâtiment A, 5e étage. BP 175-208 Mar Mikhaël Beyrouth Liban ;
 - par courrier postal à cette même adresse si le candidat ne réside pas au Liban. L'envoi devra être effectué deux semaines au plus tard avant l'expiration du délai fixé pour le dépôt. Il devra se faire par courrier recommandé avec un message électronique à l'adresse de

l'observatoire, accompagné d'une copie scannée du bordereau de l'envoi postal.

- Le délai de dépôt des dossiers de candidatures est ouvert jusqu'au 15 juillet 2018.
- Les dossiers retenus seront déférés après cette date devant un jury composé de spécialistes. Ce jury aura trois mois pour établir son rapport et sélectionner, par ordre, les trois meilleures thèses. Les résultats seront annoncés en novembre 2018.
- Une cérémonie de remise du prix sera organisée par l'université, et des médailles d'or, d'argent et de bronze seront décernées aux lauréats, suivant leur classement.
- En outre, des récompenses de 20 000, de 10 000 et de 5 000 USD seront attribuées aux trois lauréats.